

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ivry-sur-Seine, le 17 janvier 2025

L'ECPAD signe la convention d'adhésion au club utilisateurs Vitam

Laurent Veyssière, directeur de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), et Emmanuel Laborde, directeur du programme Vitam, ont signé mercredi soir au ministère de la Culture la convention d'adhésion au Club utilisateurs Vitam*.



Laurent Veyssière, directeur de l'ECPAD, David Lacombed, président du CA de l'ECPAD, Emmanuel Laborde, directeur du programme Vitam ©ECPAD/Défense

Ce partenariat s'inscrit dans une stratégie à long terme de modernisation de l'Établissement, de ses outils de conservation et de la gestion de ses archives audiovisuelles, afin d'en garantir la communicabilité et la pérennité dans le temps long.

Grâce au programme Vitam, l'ECPAD sécurise la pérennité et l'intégrité de ses archives, les protégeant contre l'obsolescence technologique et en facilitant leur accès pour les chercheurs, institutions et citoyens, tout en respectant les normes archivistiques et les exigences légales.

En adoptant cette solution innovante, l'ECPAD renforce son rôle d'acteur majeur de la conservation numérique, combinant préservation patrimoniale et innovation technologique.

***VITAM** (Valeurs Immatérielles Transmises aux Archives pour Mémoire) : projet interministériel de développement d'un logiciel libre d'archivage électronique pour garantir la conservation à long terme des documents numériques produits par les administrations de l'État.